
- Communiqué de presse

Syndicat SUD SANTE SOLIDAIRES

de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

- Communiqué de presse

**Syndicat SUD SANTE
SOLIDAIRES**

de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

SOUFFRANCE AU TRAVAIL A L'AP-HP

DES FORMATEURS EN SOINS INFIRMIERS EN DANGER

Contact :

Lydie GUERVIN : 06 33 76 61 17

Patrick LETEXIER: 06 87 67 52 34

Sud-sante.cfdc@dfc.aphp.fr

Pénurie de formateurs en soins infirmiers : Profession infirmière menacée.

À l'occasion du CHSCT Central de l'AP-HP du 5 Mars 2012, les formateurs des Instituts de Formation en Soins Infirmiers (I.F.S.I.) Bichat et René Auffray appellent à un rassemblement à 10 heures devant le siège de l'AP-HP, avenue Victoria, avec l'appui des organisations syndicales.

Depuis septembre 2011, les partenaires sociaux attirent l'attention de la Direction Générale de l'AP-HP sur une importante pénurie d'effectifs de formateurs à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers Bichat - René Auffray.

À ce jour, il manque un tiers des formateurs dans l'équipe pédagogique. La qualité de la formation en soins infirmiers s'en trouve dégradée

Cette carence de formateurs empêche une organisation pédagogique dans le respect des préconisations du référentiel de formation infirmier.

La formation des étudiants en soins infirmiers est mise à mal et de nombreux dysfonctionnements voient le jour :

Les formateurs ne peuvent plus :

- ✓ Assurer les travaux dirigés, pierre angulaire de la formation, ils sont censés aider les étudiants à approfondir et à compléter leurs connaissances. Ils contribuent au développement indispensable des aptitudes en soins pour l'exercice infirmier.
- ✓ Assurer le suivi pédagogique individuel des étudiants pourtant essentiel à l'appropriation des connaissances et des compétences.
- ✓ Encadrer les étudiants en stage et assumer le partenariat professionnel avec les maîtres de stages et tuteurs, afin de favoriser l'assimilation des apprentissages théoriques et pratiques de sorte à construire des savoirs faire.

Les formateurs accomplissent leurs missions sous pression, dans l'urgence. Ils expriment leur mécontentement dans la dispense d'une formation dont la qualité laisse à désirer. La surcharge de travail est telle que leur santé s'en trouve altérée. Leurs conditions de travail se dégradent de jour en jour. La souffrance au travail se développe et les arrêts maladie se multiplient, rendant la situation de pénurie d'autant plus préjudiciable tant pour eux que pour les étudiants.

Désintéressement des responsables de la Direction Générale de l'AP-HP

Malgré de nombreuses alertes sur les conditions de travail, le dépôt d'un danger grave et imminent par les membres du CHSCT local de l'hôpital Bichat, la tenue d'un CHSCT Central extraordinaire en Novembre 2011 et de multiples réunions avec la direction du centre de formation et du développement des compétences, la Direction Générale du plus grand groupe hospitalier d'Europe qui se présente comme l'avant-garde de la prévention des risques psychosociaux, ne réagit pas pour faire cesser cette dégradation de travail des formateurs, laissant la situation se détériorer ce qui majore les difficultés.

Dans ces 2 I.F.S.I., les projets d'accompagnement des étudiants sont devenus caducs. La gestion de l'urgence est la réalité quotidienne. Les obligations de formations sont impactées par une désorganisation qui semble sciemment entretenue. Cette stratégie directoriale s'oppose à la prescription de la nouvelle réforme, et dégrade la qualité de la formation professionnelle. Cet état de faits porte atteinte aux exigences d'apprentissage des Infirmiers en devenir, et par voie de conséquence, aux missions de service publique garanties par la législation en vigueur.

Par ailleurs, cette déliquescence permanente inquiète considérablement les étudiants, qui expriment légitimement leurs inquiétudes quant à leur capacité objective d'assumer des responsabilités professionnelles prochainement.

La Direction Générale de l'AP-HP acceptera-t-elle enfin d'assumer ses responsabilités ?

La Direction Générale de l'AP-HP, qui n'avait absolument pas anticipé les moyens nécessaires, pour la mise en œuvre de la nouvelle réforme en septembre 2009,

- Doit prendre en considération la souffrance des formateurs.
- Accepter enfin de s'intéresser aux réalités contextuelles, afin de donner aux formateurs la possibilité de former de futurs professionnels de qualité, dans des conditions garantissant leur dignité professionnelle et dans le respect le plus élémentaire.